

Monsieur Michael Sheehan

Notes biographiques

Michael Sheehan a obtenu sa licence en droit et un diplôme d'études supérieures de l'Université Laval ainsi qu'un certificat de l'Université de Strasbourg. Il a d'abord exercé sa profession en pratique privée. Puis, en 1977, il fut nommé par l'Assemblée nationale du Québec pour administrer la *Loi sur le financement des partis politiques et les dépenses électorales*. En 1983, il s'est joint au service du Contentieux du ministère de la Justice du Québec. Il fut nommé à la Cour du Québec en 1988, puis au Tribunal des droits de la personne du Québec en 1992. De 1998 à 2000, il fut juge coordonnateur adjoint à la chambre civile. Depuis 2007, il est responsable d'un projet pilote de conférences de règlement à l'amiable des causes longues.

Depuis plus de 25 ans, il fait de la formation dans le domaine juridique. Il a notamment été chargé de cours à l'Université de Montréal. Il est également professeur à l'École du Barreau, animateur aux Séminaires de techniques de plaidoirie à l'Université de Sherbrooke et coauteur d'une édition française révisée du traité du professeur Mauet sur *Les techniques de plaidoirie*. Il a été détenteur de la Chaire Milvain en techniques de plaidoirie à l'Université de Calgary en 1991. Il est membre du Barreau canadien et il a siégé comme membre de plusieurs comités du Barreau du Québec, dont le comité consultatif sur la formation permanente. En 1996, le Barreau du Québec lui a décerné le *Mérite du Barreau* pour son implication dans la communauté juridique.

Depuis février 1998, il est également bénévole au Centre de prévention du suicide de Québec et à Solidarité-Deuil d'enfant. Depuis 2000, il livre des conférences sur la prévention du suicide, notamment aux étudiants et aux professeurs dans les universités, les cégeps et les écoles secondaires du Québec.

En 2001, il fut porte-parole pour la Semaine provinciale de prévention du suicide. *La Presse* de Montréal et *Le Soleil* de Québec l'ont désigné « Personnalité de la semaine ».

Son engagement pour la promotion des droits et libertés de la personne, l'humanisme, la justice et la prévention du suicide lui a valu le « Prix de la justice » et la reconnaissance de divers ordres professionnels et associations, tels que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, l'Association du Barreau canadien, l'Ordre des psychologues, l'Association des médecins psychiatres du Québec ainsi que les Associations canadienne et québécoise de prévention du suicide. Il est grand diplômé de l'Université Laval et membre de l'Ordre du Québec.

En 2002, le Centre de prévention du suicide de Québec a créé un prix en son nom.